

# Des horaires de travail qui tuent

Vendredi, 04. juin 2021

De: Guy Zurkinden, rédacteur «Services Publics»



Free-Photos, Pixabay

**En 2016, 745 000 personnes sont mortes d'un AVC ou d'une maladie cardiaque pour avoir travaillé au moins 55 heures par semaine, souligne une étude réalisée par l'OMS et l'OIT. Et la tendance va en s'aggravant.**

Travailler trop longtemps tue. C'est la conclusion tirée par une étude sur les décès et les atteintes à la santé associés aux longues heures de travail, la première à l'échelle mondiale, menée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation internationale du travail (OIT) [1].

## Décès en hausse

Les auteurs-trices ont compilé les données issues de dizaines d'analyses, portant sur des centaines de milliers de participant-e-s. Bilan des courses: en 2016, 398'000 personnes sont mortes d'un accident vasculaire cérébral (AVC) et 347'000 d'une cardiopathie ischémique, une altération du fonctionnement cardiaque pouvant entraîner un infarctus, en raison d'horaires de travail épuisants. Le chiffre a augmenté de 29% depuis l'année 2000.

Par rapport à des semaines de 35 à 40 heures de boulot, travailler 55 heures hebdomadaires ou plus entraîne une hausse de 35 % du risque d'AVC, et de 17% du risque de mourir d'une maladie cardiaque. La plupart des morts liées à de tels horaires à rallonge concernaient des personnes âgées de 60 à 79 ans, qui avaient travaillé pendant 55 heures ou plus par semaine lorsqu'elles étaient âgées entre 45 et 74 ans.

Les décès liés à des horaires de 55 heures ou plus sont particulièrement marqués chez les hommes vivant dans les régions du Pacifique occidental et de l'Asie du Sud-Est – où la fréquence de ces horaires est la plus élevée.

## Une tendance croissante.

Ces horaires harassants concernent près de 9% de la population mondiale, soit près de 500 millions de travailleurs-euses. Avec des variations géographiques importantes: la prévalence de tels horaires était par exemple de 11,7% pour l'Asie du Sud-Est, contre 3,5% en Europe. Les chercheurs-euses indiquent une tendance préoccupante: «Après une décrue régulière du temps de travail moyen durant la deuxième partie du XXe siècle dans la plupart des pays, cette

tendance à la baisse a cessé et même commencé à se retourner dans plusieurs pays au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Alors que les nouvelles technologies de l'information et de la communication révolutionnent le travail, on peut prédire que le temps de travail va augmenter encore plus dans certaines industries». Parmi les facteurs expliquant cette tendance, les auteurs citent le développement de la *gig-economy* et des horaires atypiques (travail sur appel, économie de plateforme et télétravail). La pandémie de Covid-19 «accélère les évolutions susceptibles de renforcer la tendance à travailler pendant de plus longues heures», souligne de son côté l'OMS. Conséquence: le nombre de décès dus à une exposition à de de longs horaires de travail risque fort de continuer à grimper.

### **Facteur de risque numéro 1**

Pour prévenir ce danger, l'étude préconise l'application et le contrôle des standards internationaux en matière de temps de travail. Les lois, les règlements et les politiques «doivent assurer que la mise sur pied, le contrôle et l'application des heures de travail et des heures supplémentaires effectuées par les travailleurs se déroulent dans un cadre qui ne soit pas dommageable pour la santé humaine».

Les auteur-trices de l'étude soulignent aussi que «environ un tiers du total de la charge de morbidité estimée liée au travail est imputable aux longues heures de travail», ce qui fait des journées à rallonge le premier facteur de risque de maladie professionnelle. Conclusion: «Il s'agit donc d'envisager la réflexion sur le risque professionnel pour la santé humaine sous un angle relativement nouveau, davantage psychosocial».

### **Et en Suisse?**

#### **Jusqu'à 66 heures par semaine!**

L'étude de l'OMS et de l'OIT souligne que les très longues journées de travail frappent plus durement les pays dits «en développement». Elles n'épargnent cependant pas la Suisse.

La législation helvétique fixe en effet des bornes très larges aux journées de travail. Dans la Loi sur le travail (LTr), la durée hebdomadaire maximale du travail oscille est de 45 ou 50 heures, selon les secteurs. Mais grâce à sa flexibilité extrême et à de multiples possibilités de dérogations, la loi permet aux employeurs de pousser – en toute légalité – la semaine de travail jusqu'à 66 heures dans le secteur tertiaire, 59 heures dans le secteur secondaire [2].

On est donc au-delà de la durée de 55 heures, dont les effets létaux viennent d'être dénoncés par l'OMS et l'OIT. Ce qui n'empêche pas le patronat helvétique et ses représentant-e-s politiques de revendiquer de nouveaux allongements. C'était l'objectif de deux récentes initiatives parlementaires (déposées par Konrad Graber et Karin Keller-Sutter), écartées grâce à la mobilisation des syndicats, des inspections du travail et des milieux de la santé.

Les employeurs n'ont cependant pas dit leur dernier mot. Le 17 mai, l'Union suisse des arts et

métiers a fustigé des «mesures de protection rigides de la loi sur le travail» et exigé que le droit du travail soit adapté «aux réalités d'un monde du travail de plus en plus numérisé et flexible» [3].

---

[1] *Global, regional, and national burdens of ischemic heart disease and stroke attributable to exposure to long working hours for 194 countries, 2000–2016: A systematic analysis from the WHO/ILO Joint Estimates of the Work-related Burden of Disease and Injury. Environment International*, 20 avril 2021. <https://doi.org/10.1016/j.envint.2021.106595>

[2] Jean Parrat: *Services Publics*, 30 novembre 2018.

[3] USAM: *Accord-cadre institutionnel: repenser la compétitivité!* 17 mai 2021.